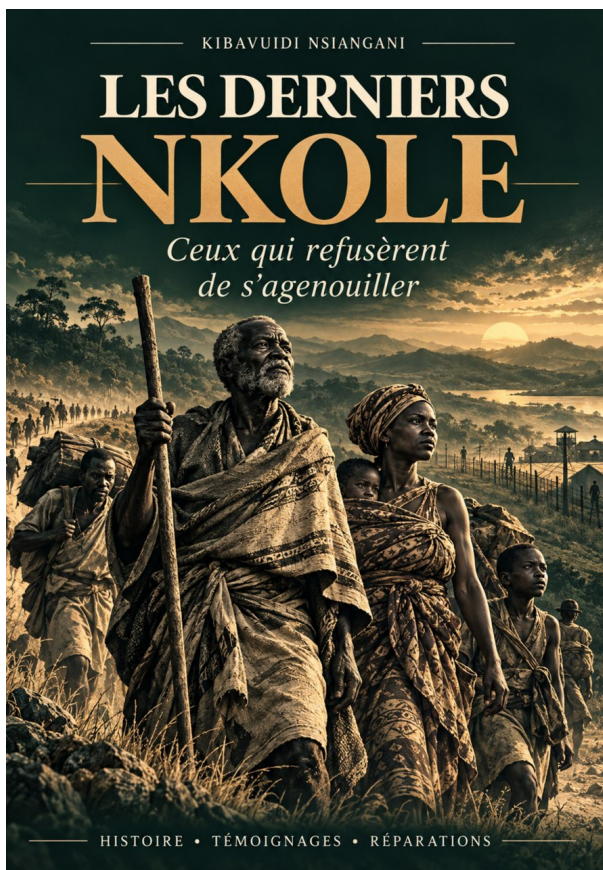




Les Derniers Nkole

Extraits offerts • Quatre portes d'entrée dans le livre

Kibavuidi Nsiangani

Ces pages sont extraites du manuscrit de l'auteur. La sélection ouvre quatre moments de l'histoire sans reproduire l'ensemble des chapitres.

Chapitre 1 • Le matin qui appartenait à la famille

Avant la contrainte, il y a ce que chacun devait pouvoir faire de sa journée. Un matin peut commencer par une décision modeste : reprendre un travail interrompu, aller consulter un parent, rendre un outil, vérifier ce qui a poussé, régler une dette ou préparer une visite. Ces décisions donnent sa structure au temps. Même une journée difficile appartient encore à celui qui en règle l'ordre et choisit les obligations qu'il accepte.

Pour comprendre la perte infligée aux Nkole, il faut retrouver cette échelle. Une femme n'est pas seulement « l'épouse d'un relégué ». Elle sait qui manque de nourriture, quels enfants ont besoin d'un adulte, quelles paroles peuvent apaiser un conflit, quelle récolte sera insuffisante. Son travail de relation est un travail réel. Il fait tenir des foyers qui ne pourraient pas résister seuls aux secousses. Lorsque la personne qui devait l'accompagner disparaît dans une prison, la société ne perd pas un dossier administratif ; elle perd un ensemble de décisions quotidiennes et de soutiens.

Un enfant apprend en regardant. Il apprend à juger la qualité d'un ouvrage, à reconnaître un voisin de confiance, à écouter un désaccord sans confondre la fermeté avec l'insulte. Il peut apprendre à compter les marchandises, à nommer des terres, à raconter un voyage avec précision.

Ces compétences ne se transmettent pas uniquement dans une classe. Les travaux, les échanges, les réunions, les veillées et les déplacements sont des lieux d'enseignement. C'est pourquoi la répression d'un adulte instruit, entreprenant ou estimé pouvait produire des effets bien au-delà de sa personne.

Source : chapitre 1, pages 14-15 du manuscrit français (2026).

Chapitre 3 • Mawete Lubaki savait créer du travail

Chez Mawete Lubaki, la liberté n'était pas une opinion séparée du travail. Elle se vérifiait dans la capacité de faire quelque chose. À un âge où le système colonial espérait encore former des travailleurs dépendants de ses institutions, il avait déjà appris à organiser des activités et à construire des entreprises. Cette expérience change la manière de comprendre sa conduite ultérieure. Il ne défendait pas l'autonomie comme on répète une devise. Il connaissait les moyens pratiques de la produire.

L'administration pouvait offrir une place, un revenu, parfois l'accès à une banque ou à une fonction administrative. Elle présentait alors l'insertion dans l'appareil comme une réussite personnelle. Cette réussite possédait un revers : celui qui dépend de la place peut être tenté de garder le silence lorsque l'appareil porte atteinte à ses proches. La

position devient à la fois un privilège et une prise. Le refus de Mawete de se laisser enfermer dans ce calcul éclaire son geste de déclassement volontaire. Il ne choisissait pas la pauvreté comme un idéal. Il refusait que sa sécurité fût utilisée comme une dette d'obéissance.

Une grande part de la violence coloniale envers les personnes qualifiées d'indociles venait de là : il ne suffisait pas qu'elles travaillent ; il fallait qu'elles reconnaissent à d'autres le droit de décider de leur travail. Une entreprise congolaise indépendante ne retirait pas nécessairement une somme spectaculaire à un monopole dans l'immédiat. Elle introduisait une comparaison dangereuse : produire et commercer pouvait se faire sans demander la permission des autorités coloniales.

Source : chapitre 3, pages 25-26 du manuscrit français (2026).

Chapitre 6 • On lui a demandé de danser

La demande pouvait sembler minuscule à celui qui la formulait. Danser. Incliner le corps. Se découvrir. Boire. Offrir à quelqu'un un spectacle dont le seul objet était d'établir qu'il pouvait le commander. Il ne s'agissait ni d'une célébration consentie ni d'une tâche productive. C'était un rapport de pouvoir réduit à son expression la plus dépouillée : montrer qui décide de la conduite de l'autre, et voir l'autre s'exécuter. Le corps d'un Congolais devait devenir le support visible d'une hiérarchie que le colonisateur voulait sentir jusque dans les moments les plus ordinaires.

Dans les témoignages recueillis par l'auteur, refuser de danser devant un colonisateur pouvait conduire aux sévices les plus graves, à la condamnation et à la menace de mort. Le récit familial de son grand-père revient précisément sur une torture et une condamnation à mort pour un tel refus. Ce n'est pas l'anecdote insignifiante d'un malentendu entre deux tempéraments. Une exigence futile devient l'épreuve politique la plus précise qui soit. Si l'on peut contraindre quelqu'un à ridiculiser son propre corps devant autrui, on peut ensuite tenter de lui imposer bien davantage. Et si ce quelqu'un dit non, l'autorité doit décider si elle tolère une limite à son pouvoir. Les persécutions contre les Nkole montrent ce qui advient lorsque le système entend ne tolérer aucune limite.

La dignité n'est pas ici une abstraction dont on pourrait se passer quand les circonstances deviennent difficiles. Elle se mesure dans les gestes acceptés ou refusés. Une personne peut être pauvre sans accepter d'être transformée en objet de distraction ; être placée devant un fusil sans admettre que celui qui le porte a raison ; savoir que l'arrestation est probable et choisir tout de même de ne pas se dégrader.

Source : chapitre 6, pages 67-69 du manuscrit français (2026).

Chapitre 9 • Lowa, le camp où une fille est née

Lowa était un nom de lieu avant d'être un nom de douleur. Des populations y vivaient, des chemins y passaient, des rivières et des terres constituaient un monde qui ne devait rien à l'administration belge pour exister. La relégation y ajouta une condition nouvelle : des familles y furent amenées contre leur volonté et empêchées de retrouver leur propre territoire. Pour comprendre leur captivité, il faut tenir ensemble ces deux réalités. Le lieu n'était pas vide ; les personnes déportées n'y étaient pas venues en voyage. Une géographie habitée fut transformée, pour elles, en espace de contrainte.

Mama Matondo Nkazi Christine est née à Lowa en 1941. Son témoignage ne se contente pas d'énumérer des mauvais traitements. Elle parle de ses parents, de l'usage du kikongo,

des enfants, des étrangers accueillis, des champs, des repas, des souvenirs merveilleux et de la tristesse quotidienne des adultes. Son regard d'enfant garde des détails que l'histoire institutionnelle tend à effacer. On apprend de son récit la difficulté de se nourrir, la dépendance à l'égard du transport fluvial pour vendre une récolte, le manque de produits élémentaires, le contrôle des correspondances, l'interdiction d'une école ordinaire. On découvre surtout comment les adultes empêchaient ces restrictions de devenir la définition de leurs enfants.

Ce récit contient une phrase de vie décisive : les parents étaient les parents des autres enfants. La formule ne signifie pas que chacun vivait dans une harmonie sans conflit. Elle indique une manière pratique de répondre à une vulnérabilité construite par la captivité. Quand l'administration empêchait une famille de compter sur son territoire et ses relations habituelles, d'autres adultes prenaient leur part de protection.

Source : chapitre 9, pages 115-116 du manuscrit français (2026).

Vous avez rencontré leurs vies. Le livre suit ce qu'on leur a pris et ce qu'ils ont refusé d'abandonner.

Édition française ; traduction anglaise en cours · Kikongo, lingala et swahili annoncés pour 2027.

© 2026 Kibavuidi Nsiangani. Extrait gratuit. Tous droits réservés.